



Vie pratique

Le déploiement de
la Fibre Optique



DOSSIER

Les travaux de l'été



VIE MUNICIPALE

- Compte-rendu du Conseil Municipal
6 juillet 2018
- 4 octobre 2018
- La gendarmerie de Saint-Chéron
- Caserne de Pompiers de Limours
- Le porte-drapeau
- Drapeau des enfants
- Les différents supports de communication
- Démarchage frauduleux
- Changement d'horaires de la ligne 39.38

ENVIRONNEMENT

- Nettoyage des caniveaux P.10
- La propreté urbaine est l'affaire de tous ! P.10

DOSSIER

- Les travaux de l'été P.11

URBANISME

- Contrôles de la conformité de l'assainissement
des maisons ou logements P.15
- Branchements des nouvelles constructions
à l'assainissement collectif des Eaux Usées P.15

ÉDUCATION

- Les effectifs P.18
- Les horaires P.18
- Transport P.18
- La carte de transport P.18
- Les restaurants scolaires P.19

VIE PRATIQUE

- Très Haut Débit P.4
- en Essonne, objectif 2020 P.20
- et à Angervilliers, objectif 2019 ! P.21

COHÉSION SOCIALE

- Dépistage du cancer P.23
- Sortie d'automne P.23
- Le repas des Aînés P.23
- Colis de Noël P.23

CULTURE

- Représentation théâtrale P.24
- Fête de la Science P.24
- Téléthon P.24
- Bibliothèque le Colombier P.25

ASSOCIATIONS

- La Boîte à Ouvrage d'Angervilliers P.26
- LAC P.27
- ADYG P.28
- Les Foulées d'Angervilliers P.29
- Comité des Fêtes P.30
- Judo Club d'Angervilliers P.31



Chère Angervilléroise, cher Angervillérois

Il y a plus de cent ans des hommes vivaient dans les tranchées pour défendre notre pays dans des conditions très difficiles... ce n'est en aucun cas, pour fêter cela, que nous avons programmé les travaux de changements de canalisations d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs cette année !

Nous sommes parfaitement conscients des nuisances importantes occasionnées par ce style de travaux (bruits, tremblements...). En dehors des quelques intempéries du mois de juin qui ont retardé le chantier, le manque de pluie et la canicule n'ont que rajouté des problèmes supplémentaires, particulièrement une poussière permanente, rentrant chez les habitants proches et plus lointains de ces rues.

Le décaissement et la pose d'une nouvelle bande de roulements réalisés et financés par le Département, les trottoirs, la création de stationnements, l'installation de signalétiques mettront fin à ces 6 mois de travaux.

Nous souhaitons mesdames, messieurs vous remercier pour votre compréhension et votre patience, particulièrement celles et ceux qui par un peu d'eau fraîche, ou quelques paroles attentionnées ont soutenu ces ouvriers, qui dans les tranchées, sous cette chaleur permanente n'ont jamais ralenti le rythme d'un calendrier de travaux très serré !

Après plusieurs mois de négociations et de délibérations en Conseil Municipal, nous avons signé la convention qui nous lie avec la Société du Domaine d'Angervilliers, signature importante pour les projets et l'avenir de notre commune. À ce jour, les travaux du secteur sud ont débuté. Les rencontres concernant le projet du secteur nord « Les écuries » vont reprendre, pour nous permettre la réalisation de la voie de désenclavement de la rue du Château et la création d'un parking derrière la salle polyvalente.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes de l'école élémentaire, à Kévin qui a rejoint l'équipe du service technique, également à Laura, notre nouvel agent administratif et surtout une belle « pré-retraite à Isabelle et Brigitte ».

Au plaisir de vous rencontrer lors des nombreux événements sur la commune.

Bien fidèlement,


Dany BOYER
Maire d'Angervilliers
Conseillère Départementale



Directeur de la Publication :

Dany BOYER

Comité de Rédaction :

- Mickaël COLAS
- Frédérique LAVAILL
- Christine MERLE
- Véronique PAVIA
- Cédric PONTET
- Nadine PORRETTA

Création et réalisation :

Erwan COUDRAIS

Éditeur :

Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :

Mairie, ADYG, Foulées, JCA, Club des Séniors

Impression :

Imprimé à la CCPL

N° ISSN :

2491-0708

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : mairie@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr



N° Élu d'astreinte

06 87 55 99 31

A ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 16h00 - 19h00
- Mercredi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 14h00 - 16h00
- Samedi : 9h00 - 12h00

CONSEIL MUNICIPAL du 6 juillet 2018

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site internet

1. Création de quatre emplois non-permanents pour un accroissement saisonnier d'activité

Adopte à l'unanimité- 13 voix.

CONSEIL MUNICIPAL du 4 octobre 2018

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site internet

1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 6 juillet 2018

Adopte à l'unanimité- 11 voix.

2. Décision modificative n°3

Adopte à l'unanimité- 11 voix.

3. Convention de recouvrement des redevances d'assainissement collectif et non collectif en régie de recettes et d'avances – Autorisation de signature

Approuve à l'unanimité- 11 voix.

4. Avenant n°1 à la convention de groupement de commande avec la commune d'Angervilliers – Autorisation de signature

Autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer l'avenant- 11 voix.

5. Autorisation de signature d'une convention tripartite entre la société Enviro conseil et travaux (ECT) et les communes d'Angervilliers et de Forges-Les-Bains

Approuve à l'unanimité cette convention- 11 voix.

6. Convention de mise à disposition de la balayeuse par la commune de Forges-Les-Bains à la commune d'Angervilliers – Autorisation de signature

Autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer ladite convention.

7. Convention entre le propriétaire du Parc du Château et la commune – Autorisation de signature

Adopte la présente convention à l'unanimité.

8. Cartes cadeaux multi-enseignes pour les jeunes de 18 ans

Autorise à l'unanimité la mise en place de cartes cadeaux pour les jeunes de 18 ans.

9. Mise en place de tarifs communaux – Encarts publicitaires dans le Mag

Adopte à l'unanimité les tarifs.

10. Indemnité de conseil au Trésorier Municipal

Accorde à 10 voix pour et 1 contre cette indemnité.

11. Tarifs appliqués aux usagers pour les contrôles de conformité d'assainissement

Approuve les tarifs par 5 voix pour 3 abstentions et 3 voix contre.

12. Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2019

Autorise à l'unanimité- 11 voix.

13. Transports scolaires – participation communale

Décide à l'unanimité de reconduire la participation communale.

14. Dénomination et numérotation de trois rues – Parc d'Angervilliers

Adopte les dénominations présentées.

15. Demande d'un fonds de concours pour l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie - exercice 2018

Décide de demander un fonds de concours à la CCPL.

PERSONNEL

Après de nombreuses années dans notre collectivité, Brigitte et Isabelle, ont demandé une disponibilité pour profiter de leur famille, avant de faire valoir leur droit à la retraite...

Isabelle a été embauchée en 1991 en tant qu'agent administratif tandis que Brigitte a intégré le personnel communal en 2006.

Le samedi 17 septembre, autour de leurs collègues et élus, nous leur avons souhaité une belle future retraite !!



Bienvenue à Laura, arrivée dans notre collectivité depuis le 4 septembre. Elle reprend les activités d'Isabelle : Accueil, État Civil, Urbanisme, Périscolaire.



SÉCURITÉ

La gendarmerie de Saint-Chéron

Notre commune dépend de la BTA (Brigade Territoriale Autonome) de St-Chéron. En cas de problème, composez **le 17 ou le 112**. Voici une présentation de la Brigade ainsi que les chiffres principaux de la sécurité à Angervilliers.

L'unité : Effectif- 18 militaires

Commandant de brigade : Major ROMEYER

Adjoint : Adjudant-Chef ALEXIS

1 Adjudant

3 Mdl/Chef

1 Brigadier-chef (GAV)

11 Gendarmes

Dont 04 OPI

03 personnels féminins

15 personnels masculins

Véhicules en dotation :

1 véhicule grande capacité Peugeot tepee

3 véhicules petites capacités (Kangoo, Mégane, Partner)

Casernement :

7 logements en caserne

10 logements hors caserne

1 logement au Poste à Cheval.

- DÉLINQUANCE ANGERVILLIERS -

	2017	2016
Cambriolages	4	7
Vols d'accessoires sur VL	10	4
Vols de Véhicules	2	1
AVIP (Atteintes volontaires à l'intégrité physique)	1	0
Vol par ruse ou fausse qualité	0	0

Caserne de Pompiers de Limours

Un incendie, un malaise, une aide à la personne... **composez le 18**. La commune d'Angervilliers est rattachée à la caserne de Limours.

Depuis le départ à la retraite du lieutenant Gilbert PEYRON, le Lieutenant Freddy PASSEFORT est à la tête du centre de Secours de Limours.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre territoire



Les Jeunes Sapeurs Pompiers de Limours



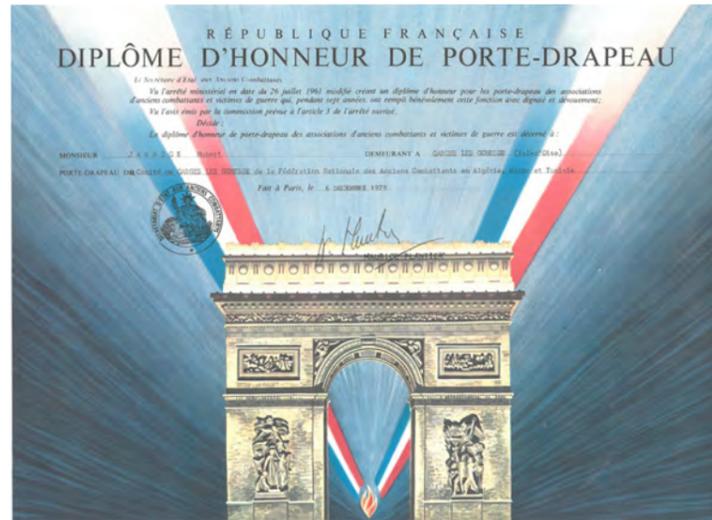
Lieutenant Freddy PASSEFORT

COMMÉMORATION

Le porte-drapeau

Un porte-drapeau ou porte-étendard est une personne dont la fonction est de porter une hampe à laquelle est attachée un drapeau ou un étendard, dans le but de l'exhiber lors d'une bataille, d'un défilé, d'une cérémonie ou d'une manifestation.

Le porte-drapeau peut être à pied ou à cheval, et se trouve généralement en tête de formation. Il peut être entouré de personnes qui forment une garde au drapeau. Le porte-drapeau tient la hampe à une ou deux mains, et il est souvent aidé en cela par un manchon qui en accueille la base, et qui est attaché à la selle (dans le cas d'un cavalier), ou à un baudrier, une ceinture, ou une bandoulière (dans le cas d'un piéton). Cet équipement peut être fait de divers matériaux, tels que le cuir, le nylon ou tout autre tissu. En France, il existe un diplôme d'honneur de porte-drapeau régi par un arrêté du 30 janvier 2003.



Vous connaissez notre porte-drapeau?

M. Hubert JARRIGE, porte fièrement nos couleurs, et représente la commune à de très nombreuses cérémonies.

Hubert est né le 31 mars 1934.
- « Parti faire la guerre d'Algérie, comme tous les appelés. » il est blessé, en avril 1956, et est transporté à l'hôpital Maillot à Alger. Rapatrié sanitaire il est emmené par bateau à Marseille avant de rejoindre la capitale, en train la nuit.. Après plusieurs mois, depuis son départ de l'Algérie dans des conditions que l'on peut imaginer difficiles, Hubert est enfin pris en charge au Val-de-Grâce où il est félicité par le Président René COTY pour bons et loyaux services. Blessé de guerre, il subit 17 opérations sur une année et est pensionné à 90%.

Hubert est employé à la commune de Garges-Lès-Gonesse, et est sapeur pompier volontaire.

En 1965, il décide de créer le comité de la FNACA : Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie. Hubert est nommé porte drapeau du Val D'Oise et de Garges-Lès-Gonesse.

Il quitte avec sa famille ce département et rejoint la FNACA de la ville de Dourdan.

Il est toujours adhérent à ce jour.

Il rejoint l'UNC de LIMOURS .

Pour Hubert « Être le porte-drapeau c'est le patriotisme, militarisme, c'est logique d'être le porte-drapeau ! »



Avec son frère lors d'une des cérémonies de prises d'armes : moment inoubliable !!



UNC: L'Union nationale des combattants est une association qui regroupe ceux qui défendent les valeurs de la France en combattant sur les différents théâtres auxquels la France a participé ou participe ou en défendant les valeurs via des services civils ou militaires.

Lors de cérémonies sur notre Département, M. Patrick POIROT, remplace parfois Mme Françoise DUPONT-LARDY qui est le porte-drapeau officiel, et travaille aux côtés de M. Pierre BANSARD, Président de la FNAME OPEX.

Nous ne pouvons que saluer son engagement, et à travers lui, toutes ces personnes bénévoles qui œuvrent au quotidien pour entre autre, la sécurité de notre pays.

Un article lui sera consacré dans nos prochaines @ctu's.



Drapeau des enfants

Les enfants de l'Essonne sont associés aux commémorations du centenaire.

De nombreuses actions partout en France ont célébré l'anniversaire du centenaire de la guerre 14-18.

L'une d'elle, en Essonne, a été d'offrir aux enfants des 196 communes du territoire, un drapeau, beau symbole de patriotisme, par les élus du Département.

Les conseillers départementaux ont l'honneur d'effectuer cette transmission à nos jeunes, et surtout de faire perdurer ce devoir de mémoire.

La remise de drapeau sera faite à un élève de notre école élémentaire, cet enfant sera bien sûr présent **lors de la célébration du 11 novembre à 15h00 au cimetière d'Angervilliers** aux côtés de M. Hubert JARRIGE.

Nous vous attendons très nombreux à cette cérémonie.



INFORMATIONS

Les différents supports de communication

Outre la communication institutionnelle, la municipalité peut vouloir diffuser des informations aux administrés. Suivant la cible recherchée, la rapidité de transmission ou encore la nature de l'information, différents supports s'offrent à nous. Nous allons les détailler ensemble et mieux les connaître.

Les panneaux d'affichage

Connus de tous, ces panneaux situés au square des Coudrettes, à l'atelier technique, sur la place des Copains d'Abord, à la Mairie ou encore au square des lavandières, permettent de transmettre une information à l'ensemble de la population. Ils sont privilégiés pour les affichages généraux, comme les Conseils Municipaux, les arrêtés, les affiches des manifestations, les bancs de mariages... Les informations plus précises y sont également affichées comme les incidents concernant la commune : transports, coupure eau et électricité...



Le flyer



Une information requiert votre attention particulière... La municipalité optera régulièrement pour le flyer distribué dans vos boîtes aux lettres. C'est également le moyen choisi lorsqu'il n'y a qu'un secteur de la population qui est concerné par l'info. Le flyer portera l'entête municipal lorsque c'est la mairie qui est porteuse du message. Il se peut que des partenaires (ENEDIS, Eau Ouest Essonne, Orange...) utilisent également ce système. Cependant méfiez-vous des communications frauduleuses cherchant à vous induire en erreur sur l'expéditeur et étant souvent peu scrupuleuses.

N'hésitez pas à contacter les services de la Mairie pour vérifier la véracité d'une information.

Le site internet

Le site internet sera le vecteur d'une communication rapide et réactive. Vous trouverez un bandeau défilant reprenant les principales informations de la commune. Si un incident survient sur la commune nous vous tiendrons informés de son évolution par ce biais (coupure internet du début d'année). Nous pouvons aussi communiquer sur des événements majeurs (vérification des hydrants et gêne occasionnée, Bourse aux vêtements) ou encore vous guider vers des rubriques (fiches d'inscriptions du périscoire par exemple).

À droite de la page, sous les carrés des liens en 1 clic, vous trouverez un encart "Flash info". Vous pourrez y trouver des informations comme la diffusion des arrêtés municipaux de circulation.

Pensez à mettre le site de la mairie en favori et consultez le régulièrement pour trouver ces informations.



Le panneau lumineux

D'ici la fin de l'année, voire dans les premières semaines de janvier 2019, un panneau lumineux sera installé sur la place des Copains d'Abord. Situé à un point central du village, celui-ci sera le complément des autres canaux de communication. Les informations importantes y seront diffusées avec là aussi une possibilité de réactivité plus importante.

FRAUDE

Démarchage frauduleux

Il est fréquent de recevoir des publicités frauduleuses mais méfions nous également du démarchage en porte à porte visant à vous abuser.



Des entreprises se déclarant mandatées par la mairie, peuvent opérer parfois sur la commune du démarchage téléphonique ou en porte à porte pour réaliser gratuitement des diagnostics énergétiques, soit disant obligatoires. Ces entreprises utilisent un argumentaire rassurant pour convaincre le client : COP 22, RGE, HQE, ... En fin de compte, si le diagnostic est gratuit, il a pour objectif de déboucher sur un contrat pour la réalisation de travaux souvent coûteux. Le diagnostic énergétique n'est pas obligatoire pour les particuliers, sauf en cas de vente de sa maison.

La mairie ne mandate jamais d'entreprises privées chez les particuliers sans les en avertir individuellement par courrier.

Il en est de même pour les publicités ornées du bleu blanc rouge et apparaissant comme officielles, vous proposant de nombreuses activités pour des prix exorbitants.

N'hésitez pas à signaler tout mauvais comportement à la gendarmerie en appelant le 17.

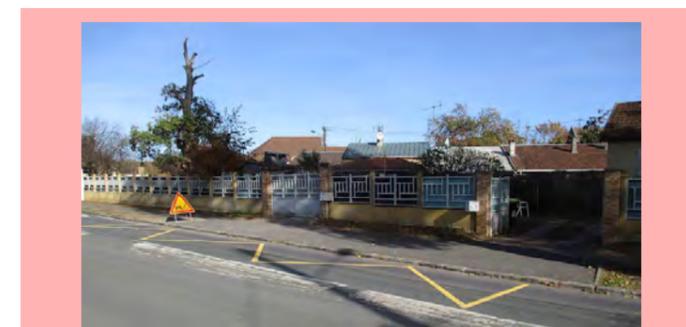
TRANSPORTS

Changement d'horaires de la ligne 39.38

La ligne reliant Angervilliers à la gare autoroutière de Briis-sous-Forges modifie ses horaires.



Les horaires sont tous avancés de 5 minutes !



L'arrêt de bus "Angervilliers - le Haut" a été déplacé au niveau du 3 route de Dourdan.



Ligne : 39.38
Commune : Angervilliers
Période : A partir du lundi 5 novembre 2018
Objet : Modifications des horaires

A partir du **lundi 5 novembre 2018**, les horaires de la ligne 39.38 changent le matin. Ils sont **avancés de 5 minutes** pour assurer les correspondances en gare autoroutière avec les lignes 91.02 et 91.03.

ANGERVILLIERS - Centre	06:25	06:55	07:25
ANGERVILLIERS - Alouetterie	06:26	06:56	07:26
FORGES - LES-BAINS Bajolet	06:28	06:58	07:28
FORGES - LES - BAINS Bois d'Ardeau	06:29	06:59	07:29
VAUGRIGNEUSE - Macherie	06:30	07:00	07:30
VAUGRIGNEUSE - Petites Buttes	06:32	07:02	07:32
VAUGRIGNEUSE - Mairie	06:35	07:05	07:35
BRIS-SOUS-FORGES - Gare Autoroutière	06:37	07:07	07:37

Merci de votre compréhension,

01 30 52 45 00
www.savac.fr/transports
transports@savac.fr
37 rue de Dampierre
78 472 CHEVREUSE Cedex

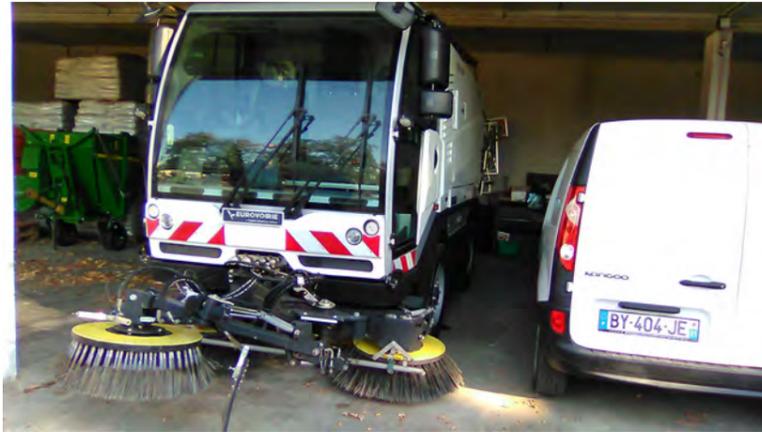
Horaires, trafic, alertes info :
Google play
App Store
iDeo France

PROPRETÉ DU VILLAGE

Nettoyage des caniveaux

Jusqu'à présent, le nettoyage des caniveaux était effectué par une entreprise extérieure SITA puis SEPUR ; cette prestation étant faite dans le cadre d'un contrat financé en dépense de fonctionnement sur le budget.

À l'initiative des maires de Forges-les-Bains et d'Angervilliers, un équipement de nettoyage de voirie très performant a été acheté par la commune de Forges-les-Bains, avec une mutualisation de son utilisation entre les deux communes.



Cette nouvelle forme de prestation pour le nettoyage des caniveaux et avaloirs représente, d'une part, une souplesse d'utilisation et une économie en dépense de fonctionnement, d'autre part, une contribution à l'amortissement du matériel pour la commune de Forges-les-Bains.

Le balayage des caniveaux a commencé le jeudi 11 octobre.

Attention : il est prévu un passage de la balayeuse tous les 1er jeudis de chaque mois. Nous vous invitons à ne pas stationner votre véhicule le long du trottoir pour faciliter son passage.

La propreté urbaine est l'affaire de tous !

Garder une ville propre dépend des comportements de chacun, malheureusement certains de nos concitoyens ne semblent pas prendre conscience de ce problème.

Déjections canines, ramassez !

Nous en avons tous fait les frais un jour ! Disons le haut et fort... Y'en a marre !!!
Il est pourtant si simple de ramasser la "crotte" avec un sac et de le jeter à la poubelle...

Les contrevenants s'exposent à une contravention de 3^{ème} classe de 68 à 450 €.

Les ordures ménagères

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de bien vouloir **déposer vos ordures ménagères dans un conteneur normalisé (à roulette pour la santé des agents de collecte) afin qu'elles ne soient pas accessibles aux mouches, rongeurs et chats ou chiens errants.** Si les sacs hermétiques sont tolérés pour les particuliers, ils doivent être suffisamment résistants pour ne pas être éventrés ou dégradés, sinon bonjour les odeurs et immondices !

Le dépôt sur le trottoir ne doit pas entraver la circulation des piétons.

Les encombrants

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des encombrants sur le trottoir (matelas – électroménager – objets divers...). Pour leur enlèvement, vous devez contacter le **SIREDOM à Breuillet 01 69 94 14 14** qui organisera leur évacuation vers la déchetterie la plus proche à la charge des demandeurs.

Les travaux de l'été



Bourg du village

Travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphone-fibre et éclairage public

Commencés au mois de mai les travaux d'enfouissement sont achevés et les branchements individuels au nouveau réseau sont en cours. Dans l'attente de la réfection de la couche de roulement programmée fin octobre, une émulsion de goudron avec un gravillonnage a permis de rendre praticable la voirie et d'éliminer la poussière au passage des véhicules.



Réfection de la canalisation de l'eau potable et des branchements

Conjointement avec les travaux d'enfouissement des réseaux secs, la canalisation principale en eau anciennement en fonte a été reprise ainsi que l'ensemble des branchements dont certains étaient en plomb. La conduite de ces travaux d'adduction en eau est assurée par le Syndicat de la Régie Eau Ouest Essonne et représente un linéaire de 1600 m constitué des rues de Bonnelles, du Rond-point à l'école, de l'Église, de la Grande Rue et une partie de la rue du Marais.

Réfection des trottoirs

Le nombre important de branchements aux habitations nous a conduit à reprendre intégralement les trottoirs, dans le secteur des travaux, avec de l'enrobé bitumeux noir. Les bordures en grès sont conservées et la création de sept avaloirs reliés à la canalisation des eaux pluviales ont été créés sur la longueur de la Grande Rue. La reprise des trottoirs est en cours pour la Grande Rue et la rue de l'Église ; pour la rue de Bonnelles seuls les fourreaux en traversée de chaussée ont été posés en prévision des travaux ultérieurs d'enfouissement et de réfection des trottoirs.

Intervention sur la canalisation des eaux pluviales de la Grande Rue



L'inspection télévisée de la canalisation a permis de mettre en évidence des effondrements partiels ou des perforations ce qui nous a conduit à reprendre quelques branchements ou utiliser un robot pour le fraisage des branchements pénétrant dans la canalisation principale.

À noter, les conditions particulières de travail, pour ces interventions, du fait de la présence d'amiante dans le matériau qui est de la fibre-ciment.

Assainissement eaux usées

Poste de relevage rue du Marais

Les pannes récurrentes de ce poste de relevage et la création de logements supplémentaires à la résidence des « Jardins de Babylone », nous ont conduit à reconstruire complètement l'installation avec la mise en place de deux pompes, à revoir la partie électromécanique avec une auto-surveillance et la création d'un exutoire évitant tout débordement en domaine privé.



Stade de la Voie Blanche

Après une période pluvieuse de décembre à juin, pendant laquelle le terrain était impraticable pour les engins, les travaux principaux ont pu se terminer en septembre.

- l'éclairage du terrain de football a fait « peau neuve », l'ancien équipement est remplacé par des LED moins « énergivores ».
- l'aménagement d'un espace aux vestiaires-tribune fait office de buvette, en remplacement de l'ancienne, qui était aux anciens vestiaires qui sont désormais fermés au public pour cause de vétusté.
- en prévision de la pose d'un pare-ballon du côté des habitations, les arbres ont été coupés.



Les écoles

École maternelle

Durant la période estivale, nos quatre « Jobs d'été » ont participé à la réfection des peintures du local entrée-cuisine au rez-de-chaussée de l'école.

L'escalier en bois donnant sur la cour pour l'accès à l'étage a été consolidé, poncé et repeint.



École élémentaire

Dans le cadre des actions en vue de réduire les dépenses de fonctionnement et en particulier celles liées au chauffage des bâtiments, la commune a porté ses efforts sur l'isolation des classes et sur les performances des équipements de chauffage.



Au cours de l'été, l'ensemble des menuiseries extérieures, portes et fenêtres, ont été remplacées avec des doubles vitrages.

Par ailleurs, les agents du service technique ont procédé à l'isolation du grenier avec de la laine de roche.

Pour parfaire cette action de rénovation, la chaudière au gaz a été remplacée par une chaudière à condensation, plus économique en combustible.



Profitant de la période des vacances scolaires, deux classes ont été repeintes et le parquet en bois poncé et vitrifié.



Environnement

Alignement des platanes route de Dourdan

Le diagnostic phytosanitaire effectué au printemps par le Département s'est terminé au cours du mois de septembre.

En conclusion, hormis les actions d'élagage et les coupes des branches mortes, l'abattage de huit platanes a été nécessaire pour la mise en sécurité. Une présentation du diagnostic de cet alignement remarquable et patrimonial est prévue dans un prochain article.



Espace des Coudrettes

Devenu au cours de l'été, à deux reprises, une « terre d'accueil » des gens du voyage, un fossé ceinture désormais cet espace. Nous remercions l'agriculteur, Monsieur Régis Damars, pour son intervention à titre bénévole.



ASSAINISSEMENT DE L'EAU



Contrôles de la conformité de l'assainissement des maisons ou logements

Suite à l'application de la Loi Notre qui oblige les communes à se rattacher à un syndicat pour la gestion de leur assainissement, la commune d'Angervilliers a donc délibéré le 25 janvier 2018 pour transférer cette compétence au Syndicat de l'Orge Aval (SIVOA).

Lors d'une vente, les contrôles de conformité sont réalisés par le SIVOA.

Les tarifs des prestations pour les contrôles de conformité des assainissements sont fixés, comme suit :

Contrôle de conformité d'un assainissement collectif dans le cadre d'une vente,

(la quasi totalité des branchements sont dans ce cas sur la commune)

● un pavillon conforme :	158 €
● un pavillon non conforme :	190 €
● contre visite :	108 €
● un appartement conforme :	110 €
● un appartement non conforme :	110 €
● contre visite :	78 €

Contrôle de conformité d'un assainissement non-collectif dans le cadre d'une vente,

(il existe quelques unités sur la commune qui ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif)

● un pavillon conforme :	170 €
● un pavillon non conforme :	194 €
● test de perméabilité :	120 €
● contre visite :	108 €

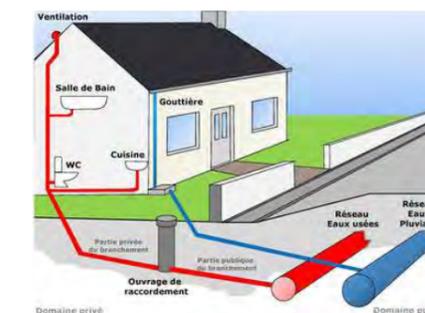
Branchements des nouvelles constructions à l'assainissement collectif des Eaux Usées

Pour se raccorder au réseau d'assainissement communal, les demandes des particuliers sont désormais gérées par le syndicat **SIVOA** pour la partie située sur le domaine public.

Ces travaux feront l'objet d'un devis effectué par une entreprise agréée par le syndicat **SIVOA** afin de garantir la bonne exécution du raccordement et éviter les malfaçons souvent à l'origine des obstructions dans les canalisations.

Le coût financier de cette opération reste à la charge du demandeur.

Pour tout renseignement ou demande, contacter le SIVOA au 01 69 12 15 40.



PÊLE - MÊLE



Retransmission des matchs de la Coupe du Monde
ASA Foot et Mairie



Qui marche dine
Les Foulées d'Angervilliers



Rentrée scolaire en chanson



Installation arrêt Rezo Pouce
Mairie & CCPL



Aubade
Chœur Accord



RENTÉE SCOLAIRE

Le 3 septembre, enfants et enseignants ont retrouvé le chemin de l'école..



Les effectifs

Maternelle:

19 Petite Section, 17 Moyenne Section et 16 Grande Section soit un total de 52 élèves répartis en 2 classes. Les enfants sont pris en charge par deux professeurs des écoles : Mme Jeannin directrice et Mme Le Thoer.

Pour encadrer les enfants, nous accueillons Marie-Noël Brayer au poste d'ATSEM et nous retrouvons Cécile au poste d'ATSEM à temps partiel.

Elémentaire:

24 CP Mme Clavier,
17 CE1 Mmes Bodele et Leroy,
25 CE2 Mme Dutruel directrice et Mme Dufossé le vendredi,
20 CM1 Mme Maupin,
21 CM2 Mme Glain.

Soit un total de 107 élèves qui fréquentent l'école élémentaire.



Les horaires

La semaine d'école à Angervilliers se déroule sur 4 jours

Maternelle 8h30/11h30 et 13h30/16h30.

Elémentaire 8h30/11h45 et 13h30/16h15.

Les enfants sont pris en charge par les services des restaurants scolaires de 11h30 ou 11h45 à 13h30.

L'étude dirigée est assurée par Mme Dufossé le lundi de 17h à 18h. Une étude surveillée est également disponible tous les soirs de la semaine.

La garderie accueille vos enfants le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h00.

Transport

Si vous constatez des anomalies lors du ramassage scolaire, adressez un courrier ou mail détaillé en mairie (date, heure, lieu...) qui sera transmis au syndicat des transports. En cas d'intempéries, si vous souhaitez être informés, merci de donner vos coordonnées en mairie (mail ou sms).



La carte de transport (collège et lycée)

Le remboursement est de 117€. Merci de déposer en mairie les documents suivants **avant le 15/12/2018** :

- Certificat de scolarité
- Justificatif de paiement
- Justificatif de domicile
- RIB
- Copie livret de famille si l'enfant n'a pas le même nom que le payeur



Les restaurants scolaires

Maternelle :

Les petites, moyennes et grandes sections déjeunent encadrés par Cécile, Judith, Marie-Noël et Patricia.



Judith LOPES/Patricia BARROS

Cécile BRET/Marie-Noël BRAYER

Elémentaire :

Les enfants de l'élémentaire sont accueillis par Adeline, Alexandra, Amélie, Elizabet, Muriel, Nadège et Natacha. Emma vient de rejoindre l'équipe pour effectuer des remplacements.



Alexandra DURUPT/Amélie FIGUEIRA/Nadège BOUDOU/Muriel GRANDYOT/Elizabet ARRUZA



Natacha BISCHOFF



Emma WEINBAUM/Adeline GUERIN



Retrouvez les menus sur le site internet de la commune ville-angervilliers.fr rubrique périscolaire



La Caisse des Écoles a organisé cette année encore, une vente de bulbes... Vous avez reçu un catalogue dans votre boîte aux lettres.

Malheureusement, seules 6 personnes ont répondu. Cette opération sera reprogrammée au printemps.



Lectrices bénévoles, inscrites à Lire et Faire Lire, à la maternelle d'Angervilliers, nous accompagnons les enfants autour d'un livre dans le monde réel ou imaginaire et nous passons ensemble un moment enrichissant et agréable.

L'enfant est un très bon ambassadeur pour la lecture, surtout que nous avons une belle bibliothèque bien garnie.

Nous ne sommes que 2 à intervenir le lundi de 13h à 13h30.

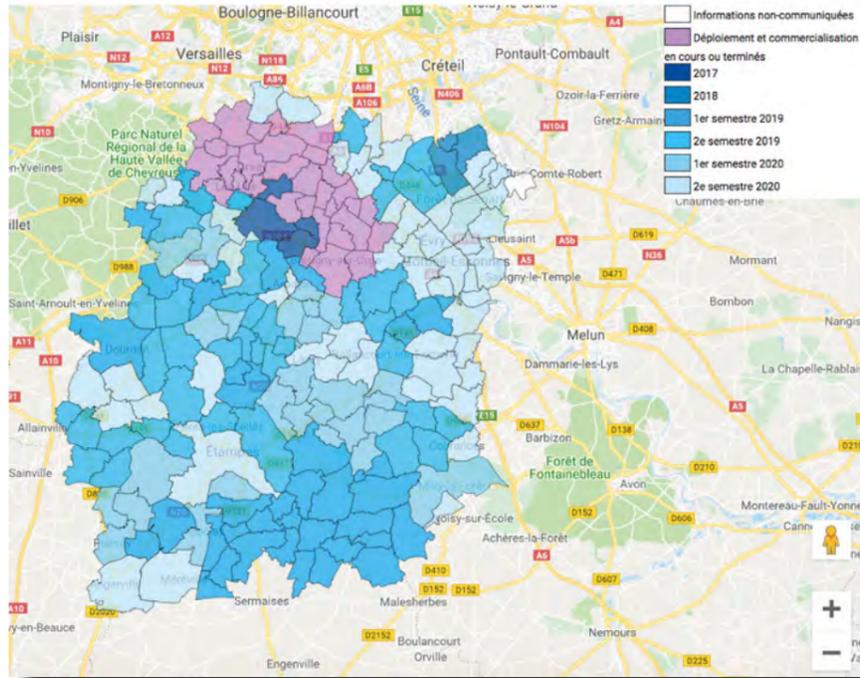
D'autres jours de la semaine vous attendent pour faire aimer la lecture à nos bambins. Se rapprocher de la mairie pour s'inscrire à Lire et Faire Lire.

Fibre Optique

Très Haut Débit en Essonne, objectif 2020

L'aménagement numérique constitue un enjeu important pour l'avenir des territoires. En effet, l'accès au très haut débit est un vecteur majeur de développement économique, de compétitivité, d'égalité territoriale et de cohésion sociale. Or cette couverture est encore insuffisante dans certaines zones de notre département.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) adopté en 2012, le Conseil Départemental et 7 intercommunalités (le Dourdannais, le Pays de Limours, le Val d'Essonne, les 2 Vallées, l'Étampois, Entre Juine et Remarde et Cœur d'Essonne agglomération) se sont regroupées en 2016 au sein d'un syndicat Mixte Ouvert intitulé « Essonne Numérique ».

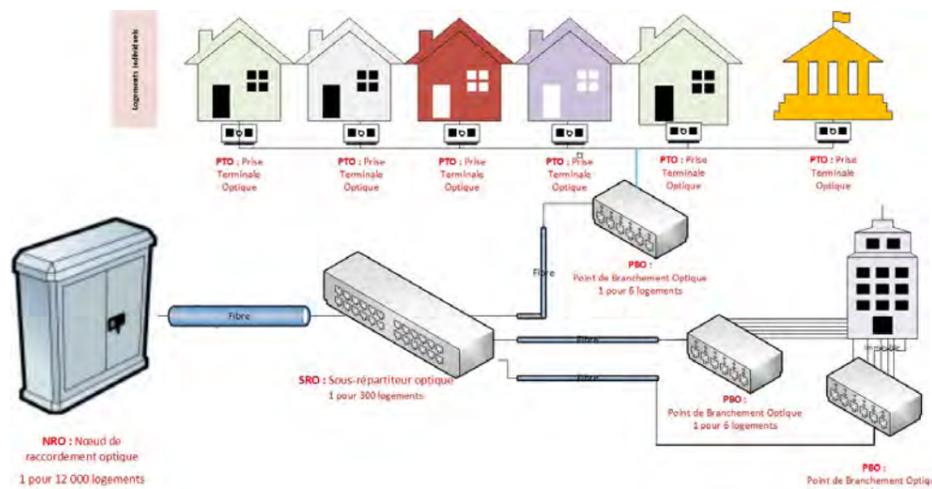


L'objectif est de couvrir toute l'Essonne en Très Haut Débit d'ici à 2020 et réduire la fracture numérique entre les 72 communes du nord du département où les opérateurs privés interviennent, et les 124 communes incluses dans le périmètre d'intervention d'Essonne Numérique, qui représentent 80% du territoire essonnien et 20% de la population.

En avril 2017, Essonne Numérique a attribué un marché de conception réalisation au groupement d'entreprises SOGETREL-AXIANS-NGE infranet pour réaliser un réseau à très haut débit desservant 116 000 foyers.

En février 2018, un contrat de délégation de service public a été signé avec la société Covage. Une société nommée « Essonne Numérique Très Haut Débit » constituée de 3 actionnaires, Covage, Orange et la Caisse des Dépôts assurera l'exploitation et la commercialisation du réseau auprès des opérateurs pour une durée de 15 ans.

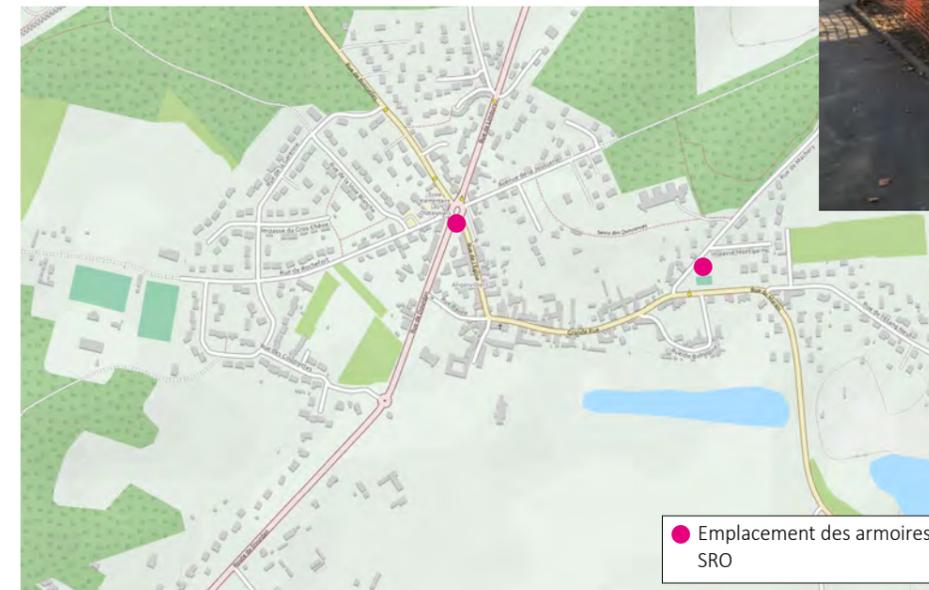
Le coût de construction du réseau est estimé à 100 millions d'euros, dont 16 millions sont subventionnés par l'État, 33 millions par la Région et 51 millions par le Département et les 7 intercommunalités concernées.



et à Angervilliers, objectif 2019 !

À Angervilliers, qui fait partie du 1^{er} jalon, les études « Avant-projet Définitif » sont en cours de finalisation et les travaux commenceront dès cette année :

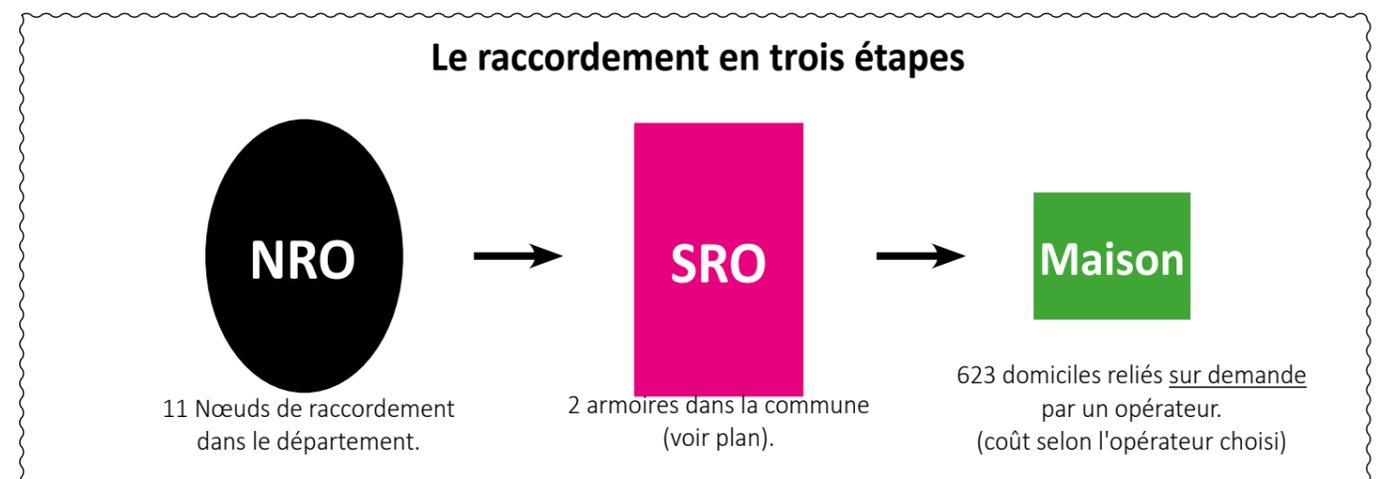
- D'une part, une phase de travaux de génie civil avec la pose des armoires SRO (Sous Répartiteur Optique).



"Toute la commune sera reliée à la fibre."

- D'autre part, une phase de tirage de câbles fibre optique (transport et distribution) pour câbler entièrement le village s'opèrera d'ici la fin de l'année.

Pour toute question relative à l'arrivée de la fibre, n'hésitez pas à contacter Essonne numérique sur leur site : essonnenumerique.fr



Le réseau sera ainsi réceptionné en fin d'année pour être mis en exploitation par le "fermier" (voir encadré) qui aura la charge de l'exploitation et de la commercialisation du réseau d'Essonne Numérique.

Côté commercialisation, et compte tenu des délais réglementaires de publication auprès des opérateurs fournisseurs d'accès à internet (FAI), un gel commercial de 3 mois doit être observé à partir de la mise à disposition du réseau, portant la commercialisation auprès des angervillerois au cours du premier semestre 2019.

Concernant les raccordements des immeubles collectifs, l'installation du réseau dans les propriétés privées (immeubles de plus de 4 logements) ne peut s'opérer qu'après la signature d'une convention entre les propriétaires et Essonne Numérique. Cette convention définit les règles d'installation et les conditions d'exploitation du réseau.

Concernant enfin le choix du fournisseur d'accès à internet, il est encore trop tôt pour savoir quels fournisseurs seront présents sur le réseau, ce choix d'investissement dépendant de la stratégie de chaque opérateur.



Un noeud de raccordement à la fibre optique a été posé fin août à Morigny-Champigny, dans le sud de l'Essonne. Il devrait permettre de donner accès aux habitants d'une dizaine de communes à l'Internet haut débit d'ici à la fin de l'année. C'est le 9e sur 11.

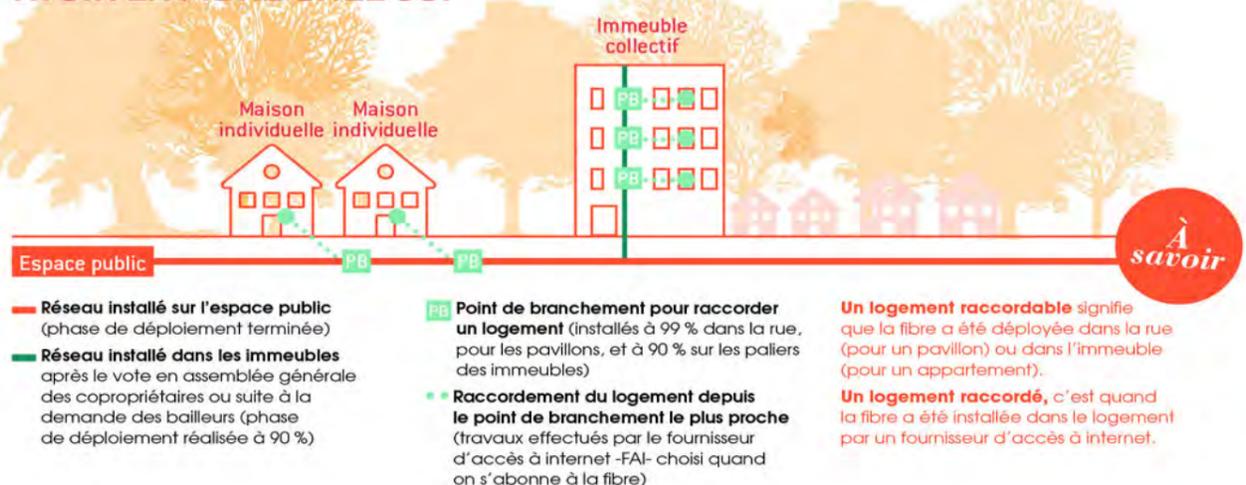
Suivez les avancées du très haut débit sur essonnenumerique.com

Sur ce site internet destiné au grand public, aux entreprises et aux collectivités, vous pourrez prendre connaissance de l'évolution de l'aménagement numérique sur le territoire essonnien. Y sont proposés une carte du déploiement de la fibre avec le calendrier des travaux par commune, des vidéos éducatives sur le très haut débit et les actualités sur l'aménagement numérique.

Affermage

L'affermage est un contrat de gestion déléguée par lequel le contractant s'engage à gérer un service public, à ses risques et périls, contre une rémunération versée par les usagers. Le fermier reverse à la personne publique une redevance destinée à contribuer à l'amortissement des investissements qu'elle a réalisés. La rémunération versée par le fermier en contrepartie du droit d'utilisation de l'ouvrage est appelée la surtaxe. Le financement des ouvrages est à la charge de la personne publique mais le fermier peut parfois participer à leur modernisation ou leur extension.

AVOIR LA FIBRE CHEZ SOI



SANTÉ

Dépistage du cancer

Une mammographie peut sauver une vie !

Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. De manière générale, plus les cancers du sein sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes.

En 2017, **53 360 dépistages** (mammographies) ont été réalisés, mais on constate néanmoins que **plus d'une essonnienne sur trois ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement**.

C'est pourquoi l'ADMC 91 (Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses en Essonne) participe, aux côtés de la CPAM de l'Essonne et de la Ligue contre le cancer à sensibiliser et informer les femmes à l'importance de réaliser une mammographie.

Plus de 139 500 essonniennes sont concernées. Toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées, tous les 2 ans, à réaliser gratuitement une mammographie de dépistage, accompagnée d'un examen clinique pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Ce dispositif de qualité prévoit une relecture de la mammographie par un 2ème radiologue.

Parlez-en à votre médecin traitant, à votre gynécologue : ils sont associés à cette campagne.

Et, n'hésitez plus, faites-vous dépister !

Si vous n'avez pas reçu votre invitation, contactez l'ADMC 91 au 01 64 90 52 12.



DÉPISTAGE DES CANCERS PARLONS-EN

CCAS

Sortie d'automne

Dans le cadre des festivités du centenaire de la guerre de 14-18, le CCAS propose une sortie d'automne sur ce thème.

La sortie est prévue le 22 novembre à Péronne.

Après la visite à l'Historial de la Grande Guerre, un déjeuner est organisé ainsi qu'une visite de la ville.



Le repas des Aînés

Comme les années précédentes, un repas est prévu pour nos Aînés qui ne souhaitent pas le colis de Noël.

Nous nous retrouverons autour d'un bon repas, accompagnés par des musiciens le dimanche 25 novembre.

Colis de Noël

Si vous pouvez pas ou ne souhaitez pas assister au repas des Aînés, c'est autour d'un "petit déjeuner" que nous vous accueillerons pour vous remettre votre colis le samedi 15 décembre de 10h00 à 12h00 à la Salle Polyvalente.



THÉÂTRE

Représentation théâtrale



LA DAME AUX JAMBES D'AZUR d'Eugène LABICHE

Arnal, auteur un peu prétentieux, décide de composer et mettre en scène sa propre pièce "La dame aux Jambes d'Azur". L'histoire se passe dans la région de Venise au XVIIe siècle et présente des personnalités importantes de la vie politique et aristocratique de Venise.

Mais les comédiens ne sont pas franchement prêts et ils ont beaucoup de difficultés à dissocier théâtre et vie privée. Ravel, un comédien de passage, va jouer les troubles fête en ne cessant de déstabiliser le metteur en scène Arnal.



DORMEZ JE LE VEUX de Georges FEYDEAU

Justin, domestique au service de Boriquet, s'est rendu compte qu'il avait des pouvoirs de magnétiseur. Il ne se prive donc pas d'hypnotiser à tout bout de champ son maître qui lui obéit au doigt et à l'œil, et de lui faire faire des tâches ménagères à sa place. Un imprévu vient pourtant contrarier ses plans : Boriquet annonce qu'il va se marier. Justin va alors tout mettre en œuvre pour empêcher ce mariage qui risque de réduire à néant sa belle organisation.



Spectacle pour un public familial, d'une durée d'1h35, avec un entracte de 15 minutes pour le changement de décor. La mise en scène Vaudevillesque est d'Isabelle Hulot, fondatrice de la compagnie « L'Assaut des Possibles », comédienne, conceptrice de spectacles pour tout-petits, intervenante théâtre en milieux scolaire et associatif.

Entrée au chapeau - Samedi 1^{er} décembre 2018 - Salle Polyvalente

SCIENCE

Fête de la Science

Réservez votre 17 novembre pour assister à la fête de la Science à la Salle Poyvalente. Cette année, le thème de l'astronomie est mis en avant. Amateur de planètes, fusées... venez nombreux !

Plus d'infos dans vos boîtes aux lettres dans les jours à venir.



SOLIDARITÉ

Téléthon

Comme tous les ans le téléthon met en place, le samedi 8 décembre, de nombreuses activités et appelle aux dons dans toute la France.

Nous reviendrons vers vous pour détaillé cette manifestation.



LECTURE & MULTIMÉDIA

Bibliothèque le Colombier



Depuis le samedi 1er septembre, La Bibliothèque Municipale d'Angervilliers « Le Colombier » est de nouveau à votre disposition. Ouverte : les mercredis de 15h30 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h30, ses bénévoles vous proposent un panel de livres, de CD et de DVD.

L'inscription et les prêts des livres, CD et DVD (enfants et adultes) sont gratuits pour tous. Un identifiant et un mot de passe vous seront donnés. Ils vous permettront de consulter le catalogue en ligne tranquillement chez vous.

Voici le lien : bibli.ville-angervilliers.fr

Des ateliers de Kamishibai, animés par Karima sont prévus ainsi que des ateliers de contes. Rendez-vous le 31 octobre pour les contes d'Halloween et le 15 décembre pour les contes de Noël.

L'équipe du Colombier reste votre disposition pour tout renseignement.



CRÉATIONS MANUELLES

La Boîte à Ouvrage d'Angervilliers

Patchwork, couture, broderie, tricot, crochet...

Il est encore temps de nous rejoindre afin de partager un moment hebdomadaire convivial et créatif.

Créer, réaliser pour faire plaisir et se faire plaisir.

Nous serons heureuses de vous accueillir

le lundi 14h00 à 16h30
ou 20h00 à 22h00.



Contacts : Christine PALIX 06 72 66 66 44
Myriam DAMARS 06 17 52 55 82



LOISIRS, ARTS & CULTURE

LAC

La saison 2017-2018 s'est terminée par le voyage en Corse, un circuit du tour de l'île de beauté en huit jours qui a permis aux 36 participants de découvrir les paysages variés des montagnes corses et ses calanques.



Pour la première sortie de la nouvelle saison 2018-2019, la destination choisie fut celle de la Touraine avec la visite d'une champignonnière à 50 mètres sous terre et sa ville souterraine sculptée dans une ancienne carrière de tuffeau. Après un déjeuner dans un environnement troglodyte, l'après-midi fut consacrée à la visite du château de Montrésor richement meublé avec des collections uniques : trophées et tableaux.



Prochaines sorties du LAC :

- dimanche 18 novembre 2018 : cabaret du Moulin Rouge.

Prochain voyage en mai 2019, une semaine dans le Lubéron : pour ce voyage il faut au minimum 26 personnes, il nous manque 8 personnes pour le faire...

Pour toute réservation, appelez :

Colette Cottin : 01 64 59 16 51 ou 06 87 35 04 75 – lesmesanges.cottin@orange.fr

Guy Michel : 01 64 59 16 85

DANSE, YOGA, GYMNASTIQUE

ADYG



La nouvelle saison sportive et culturelle de l'association ADYG (Angervilliers, Danse, Yoga, Gymnastique) a ouvert ses portes le samedi 8 septembre lors du Forum des Associations à la salle polyvalente.

Nous remercions sincèrement votre visite ainsi que vos inscriptions à nos activités.

Cette année nous vous proposons 5 activités sportives sur 9 cours (Gym tonique, Gym douce, Pilâtes, Zumba et STEP) et 4 activités culturelles sur 14 cours (Danse Contemporaine, Danse Moderne Jazz, Break Dance et Théâtre).

Pour la première fois, nous avons ouvert une section Théâtre en espérant que celle-ci conviendra à l'ensemble des adhérents. Il est prévu une représentation en fin de saison.

Nos cours se déroulent du lundi au vendredi et les tarifs pour l'année sont de 130 € pour une heure, 145 € pour une heure et quart et 160 € pour une heure et demie sauf pour le théâtre qui est à 150 € pour une heure (les 20 € supplémentaires permettront de financer les costumes).

Pour les activités sportives et si le cours n'est pas complet, vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

Pour les activités de danse et en raison du gala de fin d'année qui se déroulera le samedi 29 juin 2019 à la « Scène » à Limours, il est préférable de s'inscrire avant la fin décembre pour éviter de manquer les répétitions.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Françoise LEDUC : 06 31 61 69 26 – francoise.leduc1@sfr.fr
 Anne LE MASLE : 01 64 59 10 81.



En attendant, nous vous souhaitons une bonne reprise sportive et culturelle.

LE BUREAU

COURSES, VTT & RANDONNÉES



Les Foulées d'Angervilliers

Le forum des associations qui s'est tenu le 8 septembre dernier a lancé la saison 2018 – 2019.

Nous comptons à ce jour 109 adhérents prêts à s'élancer sur les chemins environnants à pied, en VTT ou en footing. Merci aux adhérents pour leur fidélité et bienvenue aux nouveaux adhérents. Pour ceux qui ne pouvaient être présents lors du forum, nous rappelons que notre association propose 3 activités : course à pied (débutant et confirmé) avec ou sans compétition, VTT également débutant ou confirmé et randonnée pédestre. Il est encore possible de nous rejoindre, quel que soit votre niveau, lors de notre footing hebdomadaire du samedi matin à 9h, Place des Copains d'Abord.

Cette saison a débuté avec notre rando gourmande semi-nocturne le 29 septembre. Sur un parcours d'environ 13 km, entre Angervilliers et Le Val St Germain, les participants ont apprécié l'apéritif qui les attendait après une première étape et dégusté un parmentier de canard à l'arrivée dans la salle polyvalente de notre village.

Courant octobre, nos compétiteurs accompagnés de supporters randonneurs se sont alignés sur des trails à AUBUSSON D'Auvergne dans le Puy de Dôme. Différentes distances étant proposées, certains ont couru sur 12 km, d'autres sur 28 km et enfin quelques-uns se sont lancés sur 48 km. Bravo à tous. Ce W-E compétition nous a permis de découvrir ce petit coin d'Auvergne et notamment les villes de Thiers, Olliergues et Ambert.

N'hésitez pas à demander le planning si vous souhaitez découvrir ou reprendre une des activités proposées par notre association, sachant que les adhérents peuvent pratiquer plusieurs de ces activités.

Renseignements auprès de :
 Josiane FRECHE : 06 81 59 17 01 – jo.freche@gmail.com ou Nadine FILLION : 01 64 59 09 48



ANIMATIONS

Comité des Fêtes



Nous voilà repartis pour une nouvelle saison

Bienvenue aux nouveaux adhérents et merci aux anciens qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années. Tous les membres actifs comptent sur votre présence lors de nos prochaines manifestations pour petits et grands (adhérents ou non adhérents).

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire et être actifs au sein de notre association.

Les idées sont toujours les bienvenues.

Le samedi 22 septembre a eu lieu notre Assemblée Générale qui s'est tenue salle de La grange.

Mme Suire Corinne ne se représente pas mais reste membre actif.

Merci à elle pour son dévouement au sein du bureau.

Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : Mme Guyot Maria

Vice-président : M. Peltier Frederic

Trésorière : Mme Michaud Lydie

Vice-trésorier : M. Guyot Jean-Henri

Secrétaire : Mme Couedor Nathalie

Vice-secrétaire : M. Rousseau Philippe

Voici nos prochaines manifestations :

31 octobre Halloween

10 novembre poker

15 décembre Père Noël

16 mars 2019 Saint-Patrick

5 avril 2019 bourse printemps-été

20 avril 2019 Pâques (chasse au œufs)

25 mai journée plein air

Vous pouvez nous contacter soit par téléphone soit par mail.

Tel : 0678270601 (Mme GUYOT)

0782598361 (CDF)

Mail : cdfangervilliers91470@gmail.com

Le Bureau du CDF

ARTS MARTIAUX

Judo Club d'Angervilliers



La reprise des cours de Judo et Jujitsu/Self défense a eu lieu le mercredi 12 septembre 2018.

Le club est toujours heureux de retrouver ses anciens adhérents et souhaite la bienvenue à tous les nouveaux inscrits.

Ceux qui aimeraient encore nous rejoindre sont les bienvenus sur les tatamis à la salle polyvalente le mercredi après-midi aux horaires suivants :

- 14H30 : - Cadets (2003/2004), Minimes (2005/2006), Benjamins (2007/2008)
- 16H00 : - Baby judo (2013/2014)
- 17H00 : - Pré-poussins (2011/2012)
- 18H/19h : - Poussins (2009/2010)
- 19h30/21h00 : - Jujitsu Brésilien / Self défense Adultes et à partir de 15 ans

Le Judo Club d'Angervilliers augmente ses effectifs cette saison. Le cours Baby judo fait le plein en partie grâce à la séance d'initiation proposée par Guillaume aux classes de l'école maternelle fin juin. Le cours adulte Jujitsu Brésilien / Self défense continue à accueillir comme les années précédentes de nouveaux adhérents.

Amitié, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et politesse sont les 8 valeurs fondamentales du Judo mises en avant par Guillaume CADOT, professeur diplômé d'état qui prend en charge tous les cours du mercredi.

L'année sportive 2017/2018 a connu des moments remarquables avec une forte participation des judokas des différentes catégories aux tournois amicaux ou officiels ainsi que de belles performances.

Nous souhaitons à tous les judokas une très belle année sportive et à leurs parents d'heureux moments à partager lors des événements à venir.

Pour terminer, voici quelques événements à venir :

- ✦ Assemblée Générale du JCA
- ✦ Tournoi d'Angervilliers
- ✦ Remise des ceintures

Pour tout renseignement :
Corinne POTTIER 06 80 88 05 70
jca.angerv@gmail.com



JOUR	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR	LIEU
OCTOBRE				
mercredi 31	16h30	Contes d'Halloween	CDF/Bibliothèque	Bibliothèque
NOVEMBRE				
lundi 5	8h30	Rentrée des classes		Écoles
samedi 10	12h	Apéro/spectacle folklorique portugais	Club des Séniors	Salle Polyvalente
samedi 10	19h	Soirée poker	CDF	Salle Polyvalente
dimanche 11	15h	Cérémonie commémorative de l'armistice	Mairie	Cimetière
samedi 17	14h	Fête de la Science	Mairie	Salle Polyvalente
samedi 24		1 arbre, des enfants, 1 année... / Accueil des nouveaux arrivants / Jeunes majeurs	Mairie	Square des Coudrettes Salle du Conseil
dimanche 25	12h	Repas des Aînés	CCAS	Salle Polyvalente
DÉCEMBRE				
samedi 1er	20h30	Représentation théâtrale	Mairie	Salle Polyvalente
samedi 8		Téléthon	Mairie	Salle Polyvalente
samedi 15	10h - 12h	Distribution des colis de Noël aux Aînés	Mairie/CCAS	Salle Polyvalente
samedi 15	16h30	Contes de Noël et visite du Père Noël	CDF/Bibliothèque	Bibliothèque
samedi 15		Concert de Noël	Mairie	Salle Polyvalente
vendredi 21		Vacances de Noël		

Numéros d'urgence

ÉLU ASTREINTE TECHNIQUE*	06 87 55 99 31
ASTREINTE Régie de l'Eau	06 45 54 34 79
SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
N° de SECOURS unique EUROPÉEN	112
MAISON MÉDICALE DE GARDE—Orsay	01 69 13 91 91
PHARMACIE DE GARDE : Coordonnées affichées à notre pharmacie ou au	
Commissariat d'Arpajon	01 69 26 19 70
SOS Médecins	01 69 25 91 91

*7j/7, en dehors des horaires d'accueil téléphonique de la mairie : animaux errants, inondations, feux, accidents de la route, catastrophes naturelles